

RÉGLAGE DU PULVÉRISATEUR

Le succès de vos traitements herbicides repose sur le bon diagnostic des mauvaises herbes présentes, du choix du bon programme de désherbage, mais également du bon fonctionnement de votre pulvérisateur. Ceci implique, le bon choix de buse pour le type de produit utilisé (systémique ou de contact). Le réglage du pulvérisateur permet un traitement uniforme et efficace. Appelez-nous, nous sommes accrédités par le programme Action Réglage du MAPAQ.

Site d'intérêt : « weathercentral.ca » pour mieux planifier vos pulvérisations en fonction des conditions météo

À SURVEILLER : PRÉSENCE DU VER GRIS NOIR

Les captures d'adultes par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) durant les dernières semaines laissent croire que des œufs peuvent avoir été pondus en nombre suffisant pour causer des dommages économiques dans la culture du maïs au Québec cette année. Le secteur de Ste-Élisabeth est particulièrement visé.

Les plants de maïs aux stades 2 et 3 feuilles sont les plus vulnérables.

Les risques de dommages sont plus importants dans :

- les champs de maïs n'ayant pas atteint le stade 5 feuilles, où il y avait une forte pression de mauvaises herbes et qui viennent tout juste d'être désherbés.
- les champs semés sur un précédent cultural de soya.
- les champs en semis direct, surtout sur un retour de prairie ou de soya.

Est-ce qu'un traitement insecticide s'impose? Consultez votre conseiller, car plusieurs facteurs influencent la décision de traiter ou non.



Photo 1 : Larve du ver-gris noir.

Credit photographique : Laboratoire de diagnostic en phytoprotection (MAPAQ)



Photo 2 : Dommages causés par les larves du ver-gris noir.

A) Trous d'épingle. B) Trous au contour irrégulier. C) Grignotement de la marge d'une feuille.

Credit photographique : Université de l'Illinois

AGRO-MÉTÉO

Voici le sommaire agro-météorologique pour la période du 23 au 29 mai.

	Degrés-jours base 5 (à partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	2014	Écart*	2013	Pour la période	Cumul (À partir du 1er avril)	
				2014	2013	
Joliette	290,2	plus 21,1	312,6	26,8	232,7	163,8
L'Assomption	304,9	plus 19,5	330,1	22,2	217,9	150,9
St-Jacques	278,4	plus 26,5	312,1	22,7	236,2	168,9

*Écart à la moyenne 1971-2000. Pris de Agrométéo Québec.

Noter que le **foin de graminées** peut être coupé à **300 degrés-jours**.